

C.1.a Soutien et encouragement à la réutilisation

Description

Dans le système économique actuel, l'élimination d'un objet est plus souvent préféré à la récupération ou à la réparation de ce même objet. Pourtant, certains objets amenés à la déchetterie sont en parfait état voire n'ont jamais été utilisés, ou ne nécessiteraient que quelques réparations mineures. Afin d'éviter ces mauvaises habitudes de (sur)consommation, des solutions existent pour prolonger la durée de vie des objets ou leur trouver un nouveau propriétaire.

Projet(s)

La mesure prévoit de soutenir et encourager le réemploi sur le territoire de la commune. Des espaces peuvent être dédiés et des événements spéciaux peuvent être organisés pour la vente d'objets de seconde main par des tiers. Des ateliers de réparation peuvent également être organisés par l'animation jeunesse afin de limiter les déchets et sensibiliser la population. Il s'agit également de promouvoir des outils ou des solutions existantes comme, par exemple, "Pumpipumpe" ou "case a stock" qui favorisent le partage de biens dans le voisinage sous forme de prêt ou de location. La Commune peut également créer des synergies avec les institutions et les associations existantes dans la région.

Priorité : 3

Etat : en cours

Difficulté : moyenne

Source(s) de financement

■ Planification : ~CHF 5'000.- Appuis externes éventuels

■ Réalisation : ~CHF 5'000.- -

Calendrier

2023

2024

2025

2026

2027

2028

2029

2030

Impacts et cobénéfices

Réduction CO₂ / énergie

Adaptation climat / nature



Cohésion sociale



Indicateurs potentiels et suivi de la mesure

Volume d'objets réutilisés, ateliers de réparation organisés

Remarques

-

Porteur(s) de la mesure

Service social (Cohésion sociale et animation) et Services techniques (services extérieurs)